



Compte-rendu succinct de la séance publique du Conseil Municipal en date du jeudi 19 octobre 2017 à l'hôtel de ville 165, rue Ampère

Références :
AV/CJL/AD/AP/JM

Rillieux-la-Pape, le 20 octobre 2017

Secrétariat général
ressources
documentaires

Séance publique du jeudi 19 octobre 2017

Affaire suivie
par : Anne PRAT
04.37.85.00.18

Le Conseil municipal de la commune de Rillieux-La-Pape s'est assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances en date du **dix neuf octobre deux mille dix sept après convocation légale,**

Sous la présidence de monsieur Alexandre Vincendet, maire de Rillieux-la-Pape

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents : 27

Nombre de conseillers votants : 8

Nombre de conseillers absents : 0

Objet :
CR succinct du CM
du 27 septembre
2017

Présents :

Mesdames et messieurs : Vincendet, Smati, Leclerc, Perrot jusqu'à 20 h 00, Pruvost, Charvet, Monnet, Tétard à partir de 19 h 45, Nejjar, Desjames, Sève, Béruson, Daas, Prot, Poizat, Diss, Burgensis, Atallah, Petitgand, Porcheret, Ravigneaux, Bozon-Guillot, Cachard, Belhout, Ravat, Desmet, Combier, M'Sai.

AFFICHAGE
du 25 octobre
au 25 novembre
2017 inclus

Excusés Pouvoirs :

Mesdames et messieurs : Perrot donne pouvoir à Vincendet à partir de 20 h 00, Tétard donne pouvoir à Daas jusqu'à 19 h 45, Dupuy donne pouvoir à Charvet, Pelluet donne pouvoir à Prot, De La Cruz donne pouvoir à Desjames, Bouvier donne pouvoir à Combier, Dandel donne pouvoir à Bozon-Guillot, Darne donne pouvoir à Ravat, Llubet donne pouvoir à Leclerc.

Absent : 0

Secrétaire de séance : madame Ludivine Porcheret

Date de convocation : 6 octobre 2017

Date affichage compte rendu succinct : 26 octobre 2017

2017/10/125 - Avis sur l'arrêt de projet relatif à la révision du plan local d'urbanisme tenant lieu de programme local de l'habitat (PLU-H) de la Métropole de Lyon et demande de la ville de Rillieux-la-Pape

Rapporteur : A. Vincendet

Le Conseil municipal, à l'**unanimité**, décide :

- **d'émettre** un avis favorable sur l'arrêt du projet de révision du PLU-H de la Métropole de Lyon sous réserve de la prise en compte des observations développées dans le rapport,
- **de demander** à la Métropole de Lyon l'intégration des remarques formulées dans le rapport,
- **de dire** que l'ensemble des remarques formulées dans le rapport seront versées au cahier de doléances dans le cadre de l'enquête publique.

La séance est levée à 20 h 25 .

N.B. : Toutes les pièces complémentaires, délibérations et annexes sont consultables au service du Secrétariat Général aux heures d'ouverture de la Mairie ou sur rendez-vous – Les délibérations sont publiées au Recueil des actes administratifs.
(Tel : 04.37.85.00.18 - 04.37.85.00.27 - 04.37.85.00.00)